

Prix du gaz : la Commission désavouée par la France et l'Espagne

Le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, et la France jugent « insuffisant » le mécanisme de plafonnement du prix du gaz proposé par la Commission.



Par Emmanuel Berretta



Publié le 23/11/2022 à 18h42



🕒 Temps de lecture : 3 min

[Je m'abonne à 1€ le 1er mois](#)

La Commission de Bruxelles fait l'objet d'un désaveu cinglant de la part de l'Espagne et de la France à la veille du conseil Énergie, qui doit se concentrer sur le plafonnement du prix du gaz. Le Premier ministre espagnol n'a pas caché son désarroi en estimant que la proposition, exposée par la commissaire Kadri Simson mardi après-midi, « ne va pas dans la bonne direction » et pourrait même – un comble ! – entraîner une hausse des prix. La France emboîte le pas à l'Espagne et considère que le texte de la Commission est « insuffisant ». « La Commission ne respecte pas le mandat qui lui a été confié lors du dernier Conseil européen », souligne-t-on du côté du cabinet d'Agnès Proutier-Runacher, la ministre de la Transition écologique.

Kadri Simson a proposé un mécanisme d'intervention d'urgence sur le marché du gaz si deux conditions sont réunies : d'abord, que le prix du kilowattheure dépasse les 275 euros durant deux semaines et que l'écart entre l'indice TTF (qui fixe le prix du gaz par gazoduc) et le prix moyen du marché du GNL soit de 58 euros dix jours de suite. Le dispositif est censé entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2023. « Cette double condition est aberrante, le filet de sécurité est très bas, s'insurge-t-on au cabinet d'Agnès Proutier-Runacher. Pour fonctionner, il faudrait imaginer un dérèglement total du marché qui correspondrait à la destruction d'infrastructures. C'est très improbable. » La France mobilise, à nouveau, les 15 pays demandeurs d'un plafonnement du prix du gaz pour écarter cette proposition et contraindre la Commission à revoir sa copie.

Mauvaise volonté

La Commission y met manifestement de la mauvaise volonté, car elle se méfie de toute intervention sur le marché du gaz. Si bien que les paramètres retenus par ses services rendent très hypothétique cette intervention. Elle a d'ailleurs reconnu que les paramètres proposés n'auraient pas déclenché une intervention lors du pic de prix enregistré en août dernier. La Commission, sous l'influence de la DG Énergie, cache difficilement ses réticences, qui, comme par hasard, rencontrent aussi celles de l'Allemagne. À Berlin, le prix du gaz n'est pas la préoccupation première. Les Allemands redoutent surtout une rupture des approvisionnements et ils sont prêts à payer le prix qu'il faut, même très élevé, pour se fournir en gaz...

À LUSSE

Prix du gaz : pourquoi la Commission traîne des pieds

Le conseil Énergie qui se tient jeudi à Bruxelles sera l'occasion d'une nouvelle confrontation sur les prix de l'énergie entre les 27. Le sujet est sur la table depuis bien avant la guerre du Golfe, et les compromis sont très difficiles étant donné la diversité des mix énergétiques entre les pays de l'UE.

Le « mécanisme ibérique » examiné en décembre

À l'ordre du jour de ce conseil Énergie figure un deuxième texte visant à accélérer le déploiement des énergies renouvelables en réduisant les procédures administratives pour l'implantation des éoliennes. Un sujet plus consensuel entre les 27. Une proposition saluée par la France.

À LUSSE

Plafond du prix du gaz : la France tente de convaincre l'Allemagne

La France, comme d'autres, avait également proposé de plafonner le prix du gaz électrogène en étendant le mécanisme ibérique à toute l'Europe. Les conclusions du Conseil demandaient à la Commission d'étudier en profondeur la faisabilité d'un tel dispositif. Ce point sera examiné lors du conseil Énergie du 19 décembre. La Commission n'a encore rien publié à cet égard, mais on connaît aussi sa réticence à reprendre cette idée... tout comme celle de l'Allemagne.

La Première ministre Elisabeth Borne se rend à Berlin vendredi. Le sujet énergétique fera partie des discussions qu'elle aura avec le chancelier Scholz et son vice-chancelier Robert Habeck pour parvenir à des positions communes. « Des annonces pourraient être faites », glisse-t-on de source gouvernementale.

LA RÉDACTION DU POINT VOUS CONSEILLE

- Économie de gaz : de nombreuses exemptions en Europe
- Facture énergétique : des « mesures d'urgence » en dépit des retards allemands
- Prix de l'énergie : Agnès Proutier-Runacher approuve le plan de la Commission

INTERNATIONALES

ACTUALITÉ EUROPÉENNE

2 Commentaires

Par lécologismeçasuffit. le 23/11/2022 à 19:50

Encore bravo à Bruxelles pour le grand projet de la dérégulation du marché de l'énergie au nom de " grands principes de libre concurrence " ce qui place l'Europe en position de faiblesse dans la guerre économique mondiale.

20 ans de grenouillage intense sur fond d'idéologisme pour en arriver à ce chaos !

Quelle réussite !

Je prétends que l'énergie n'est pas un marché comme les autres Il y va de l'indépendance stratégiques des pays.

Les chinois viennent de signer un méga contrat sécurisant sur 25 ans leur approvisionnement en gaz GNL avec le Qatar. Des contrats au temps long. Pas à la petite semaine comme proposé par la commission de Bruxelles acqueboulée sur son illusion du renouvelable pour faire fonctionner l'Europe ! Au fou !

Evidemment ce contrat chinois asséchera les quantités qu'éventuellement le Qatar aurait mise sur le marché et renchérira d'autant les futurs contrats courts que l'Europe sera forcée de toute façon de conclure si il est décidé que l'embargo de gaz russe perdure.

Signer des contrats au temps long c'est ce que ce que faisait autrefois Gaz de France avec l'Algérie entre autre. Et n'en déplaise, ça marchait très bien.

C'est comme ça que ça marche, c'est comme ça que les industries, le négoce et même in fine les ménages peuvent avoir une visibilité pour planifier leurs activités économiques.

En effet même les ménages achetant un bien immobilier ont le droit de construire leur business plan en incluant une courbe raisonnable des charges d'énergie sans être soumis au marché n'en déplaise aux ayatollahs de Bruxelles.

Par Anneg le 23/11/2022 à 19:41

Quid de la décorrélation du prix de l'électricité par rapport au prix du gaz ? Cette corrélation étant, si j'ai bien compris, la cause première de l'envolée des prix de l'électricité.